

COMPTE-RENDU SOMMAIRE
de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL
du 17 DECEMBRE 2015

Le Conseil Municipal désigne Monsieur Xavier COIRIER, secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, dans sa séance, a délibéré sur les sujets suivants :

- ◆ **Accepte** l'attribution de compensation d'un montant de 2327,09 € (coût réel du 1^{er} mai au 31 octobre 2015) pour le service commun « Unité Instruction Droit des Sols ».

- ◆ **Emet** un avis favorable pour le transfert des sentiers pédestres à la Communauté de Communes.

- ◆ **Fixe** les tarifs de la salle des fêtes et du cimetière pour 2016.

- ◆ **Décide** de fixer, dans le cadre de la mise en place de l'entretien professionnel, à titre pérenne, les critères d'appréciation de la valeur professionnelle pour tous les agents titulaires et stagiaires.

- ◆ **Accepte** les travaux d'éclairage public suite à la visite d'entretien du mois de juillet s'élevant à 850,00 € HT, la participation de la commune est de 50%, soit 425,00 €.

Le Maire,
Michel SAVINEAU

